

L'OUEST—LE PROGRAMME D'AIDE AUX VICTIMES DE LA
SÈCHERESSE—LA CLASSIFICATION DES ZONES

L'honorable H.A. Olson: En guise de question supplémentaire, honorables sénateurs, je rappelle que certains agriculteurs, dont l'honnêteté et la sincérité ne sauraient être mises en doute, m'ont assuré que les secteurs dont le ministre a parlé auraient été mal évalués. Autrement dit, on aurait qualifié de modérés les effets de la sécheresse dans ces secteurs alors qu'ils ont été aussi sérieux, sinon plus, que dans d'autres secteurs dont on a dit qu'ils ont été durement touchés. Or, ces distinctions font une grande différence dans le montant des paiements consentis aux agriculteurs. Le ministre pourrait-il nous dire à qui nous devons nous adresser pour en savoir davantage à ce sujet?

Que je sache, le ministère de l'Agriculture n'a pas établi une administration dans l'Ouest pour évaluer les effets de la sécheresse. J'ignore si cette question sera réglée dans le cadre de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies ou si les assureurs agricoles, qui relèvent des organismes agricoles provinciaux, conserveront l'administration actuelle. On aurait besoin de ces renseignements pour pouvoir donner suite à des plaintes que je trouve fort légitimes en ce qui me concerne.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je demanderai à mes collègues de me communiquer les informations demandées.

L'ENVIRONNEMENT

LE DÉVERSEMENT DE PÉTROLE EN ALASKA—L'INTERVENTION
DU GOUVERNEMENT—LES DOMMAGES POSSIBLES À LA CÔTE
CANADIENNE—ON DEMANDE DE FAIRE LE POINT SUR LA
SITUATION

L'honorable Joyce Fairbairn: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement au Sénat. Nous tous, je pense, comme tous les Canadiens, avons suivi avec tristesse et angoisse l'évolution du déversement massif de pétrole s'échappant du pétrolier de la société Exxon dans le détroit du Prince-William, le long de la côte sud de l'Alaska. Notre angoisse a grandi devant l'insuccès des mesures prises pour contenir la progression de la marée noire et les effets potentiellement dévastateurs qu'elle pourrait avoir sur la faune et sur la vie marine, et plus particulièrement sur les pêcheries de hareng et de saumon. Je voudrais que le leader du gouvernement au Sénat nous dise si le Canada a été invité à prêter main-forte à l'État de l'Alaska et à participer aux opérations de nettoyage, ou s'il a offert d'y contribuer.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Oui, honorables sénateurs, on m'informe que la Garde côtière canadienne a envoyé un observateur dans la zone du déversement et a également offert d'aider son homologue américain en fournissant du matériel de nettoyage ou un appareil de surveillance si elle le lui demandait.

Le sénateur Fairbairn: Le leader du gouvernement au Sénat pourrait-il nous dire d'où vient cet observateur? Vient-il du ministère des Pêches et des Océans ou de celui des Sciences et de la Technologie? Quelle indication nous a-t-on donnée du tort que la progression de cette marée noire pourrait causer à nos côtes?

[Le sénateur Murray.]

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, on m'informe que l'observateur appartient à la Garde côtière canadienne. Il est trop tôt pour se prononcer définitivement sur les effets que ce déversement pourrait avoir sur nos côtes, mais la question est à l'étude, en ce qui concerne tout particulièrement les baleines grises et, bien sûr, les oiseaux migrateurs, qui sont plus directement touchés.

On me dit que les fonctionnaires canadiens surveillent la situation et que notre ambassade à Washington a demandé au gouvernement des États-Unis de nous tenir parfaitement informés du mouvement de la marée noire qui pourrait toucher nos eaux, nos pêcheries ou même notre territoire.

Le sénateur Fairbairn: Le leader du gouvernement serait-il disposé à nous tenir au courant de l'évolution de la situation?

Le sénateur Murray: Oui, honorables sénateurs.

L'UTILISATION DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES DANS L'ESPACE—
LA POLITIQUE ET LES MESURES GOUVERNEMENTALES

L'honorable Jerahmiel S. Grafstein: Honorables sénateurs, je soulève une autre question concernant la protection de l'environnement. Dans le discours du Trône, le gouvernement a promis de prendre des mesures afin de protéger le territoire canadien contre d'éventuels dommages environnementaux. En janvier dernier, des scientifiques soviétiques ont annoncé le lancement dans l'espace d'un nouveau type de réacteur nucléaire. Cette nouvelle politique de transparence a été accueillie très favorablement par la communauté internationale. Cependant, comme le leader du gouvernement au Sénat s'en souviendra, en 1978, le Cosmos 954, un satellite soviétique, s'est désintégré en traversant l'atmosphère. Des fragments rétroactifs du satellite sont tombés en sol canadien, dans les Territoires du Nord-Ouest. Je crois qu'il a fallu trois ans, soit de 1978 à 1981, pour que le Canada et l'Union soviétique s'entendent sur une indemnisation, et le Canada n'a reçu que la moitié de ce qu'il avait demandé. Si ma mémoire m'est fidèle, l'indemnité touchée s'élevait à 3 millions de dollars.

Depuis ce temps, il y a eu l'accident nucléaire de Tchernobyl qui a eu des effets dévastateurs qu'on ne peut encore mesurer en Europe de l'Est et en Europe de l'Ouest.

Le gouvernement du Canada a-t-il pris des mesures au sein de la communauté internationale en vue d'interdire, de limiter ou, au moins, de surveiller étroitement l'utilisation de réacteurs nucléaires dans l'espace afin de supprimer le risque d'un accident nucléaire qui pourrait avoir un impact désastreux sur le Canada et sur d'autres pays? On nous a dit que l'erreur humaine était à l'origine de l'échouement du pétrolier de la société Exxon. Il est tout à fait normal que beaucoup d'entre nous s'inquiètent en pensant que, par suite d'une erreur humaine, le lancement ou la mise sur orbite d'un satellite pourrait causer un désastre nucléaire.

Le leader du gouvernement peut-il nous dire si le gouvernement du Canada accorde une grande priorité à cette question dans sa politique sur l'environnement?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je prends note de la question.